

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 10 octobre 2019, le Conseil municipal de Branne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Marie Dupont, Maire.

Présents : Jean-Marie DUPONT, Josiane MOREAU, Eric NICOINE, Cathy THOMAS (arrivée à 19h30), Alain LARGE, Régis PARDO, Brigitte DEAT, Laetitia GUEDES-FERNANDEZ, Marie-Christine FAURE, Véronique PARSAT.

Absents :

*Mr Jean-Louis BASTIE pouvoir à Marie-Christine FAURE
Mr Alain AUTIN pouvoir à Jean-Marie DUPONT
Mr Francis GERKENS
Mr Michel LACOUR pouvoir à Josiane MOREAU
Mr Fabien CLABE pouvoir à Alain LARGE*

A été désigné(e) Secrétaire : Mme Brigitte DEAT

Monsieur le maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint et demande s'il y a des observations sur le dernier compte rendu. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mr le Maire donne lecture de l'ordre du jour

1-20191001 : Délibération Modification du Plan Local d'Urbanisme n°1.

Une délibération doit être prise afin d'apporter une modification du PLU concernant l'aménagement du secteur Les Places. Cette demande fait suite à la réunion du 1^{ER} octobre 2019 et conformément à ce qui a été dit, le projet a été retravaillé et nécessite une modification simplifiée du PLU.

Mr Régis PARDO étant partie prenante sort de la salle et ne participe pas à la délibération.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la procédure de modification du PLU et demande au conseil communautaire de la Communauté de Communes Castillon-Pujols de se prononcer sur la modification du PLU de la commune de Branne.

Mr le Maire demande au maître d'ouvrage que sur le document planimétrique de la zone 1AU qui nous a présenté apparaissent :

- 1- RD 19 le carrefour giratoire afin d'assurer la desserte du lotissement et la sortie du parking du Collège Paul Emile Victor.

2- Une raquette de contournement à l'extrémité de la voirie du lotissement afin de faciliter les manœuvres des véhicules du SEMOCTOM.

3- D'élargir la voirie intérieure à 12 mètres d'emprise afin de réaliser une chaussée de 6m, 2 trottoirs de 1,50m et 2 espaces de 1,50m pour plantations ou réseaux divers.

4- De réduire la hauteur des deux bâtiments collectifs R+2 à R+1

La porte de la salle du conseil n'était pas fermée. Mr Pardo ayant tout entendu, intervient, manifeste son mécontentement et décide de quitter la salle du conseil.

2-20191002 : Questions Diverses

Aides du département à la commune pour 2019 (dossier présenté par Mme MOREAU)

.Fonds d'aide à l'équipement	23 500 €
.Opérations Ecole multisports	750 €
.Taxes professionnelles	9 839 €
.Péréquation sur taxe aux droits de mutation	51 180 €
.Acquisition tableaux numériques	2 208 €
Total	87 477 €

Une aide de département à la restauration des lustres est à venir.

Marché de Noël (dossier présenté par Mme THOMAS)

Marché qui sera organisé le 22 décembre, les week-ends précédents étant déjà pris pas les exposants.

On était convié à l'organisation du marché de Noël, l'ensemble des associations, les parents d'élèves et l'école.

Des animations sont prévues pour attirer les enfants. Forfait pris à Loisirmatic avec structure gonflable, jeux en bois, maquilleuse, etc

Un compte rendu de la prestation sera présenté lors d'une prochaine réunion.

Une somme de 2 500 € (pris sur le budget fête et cérémonie) a été dégagée pour ce projet. Certains élus regrettent de ne pas avoir été mis au courant de cette somme engagée.

Des Food trucks ont été contactés et seront présents.

Musiques et chants de Noël sont prévus.

Buvette tenue par l'association du Handball.

Prochaine réunion prévue le 4 novembre.

Pétition de 22 riverains de la route de CABARA (RD 18)

Ces riverains demandent que cette section de route départementale longue de près d'un kilomètre classée en zone urbaine soit sécurisée et aménagée pour la circulation des piétons et des vélos.

Une demande sera adressée au centre routier départemental afin de connaître pour éléments de réponse le trafic routier et les accidents recensés sur cette voie départementale.

_Courrier reçu d'un résident du village de l'Haage Commune de Saint Aubin de Branne.

Cette personne ne paraît pas satisfaite des prescriptions imposées sur ces voies communales (sens interdit, ralentisseurs et itinéraires de déviation) pour garantir la sécurité des usagers et sollicite leur réaménagement.

_Nuisances aviaires sur toiture de l'église.

Le problème a été soumis à la communauté de communes. Un devis va être demandé à L'Entreprise Générale d'Effarouchement et Fauconnerie pour la capture de pigeons. Le rendez-vous est fixé au Mardi 12 Novembre à 13h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h45.